



**À toutes les
institutions de prévoyance,
assurances,
banques et gestionnaires
de fortune suisses**

Berne, le 01.02.2024

Invitation à participer au test climatique PACTA 2024

Madame, Monsieur,

En ratifiant l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est également engagée à rendre les flux financiers compatibles avec les objectifs climatiques. En outre, le peuple suisse a clairement approuvé la [loi sur le climat et l'innovation](#) en juin 2023. Celle-ci stipule que la place financière suisse doit apporter une contribution effective à un développement à faible émission, capable de résister aux changements climatiques.

Avec le test climatique volontaire PACTA, la Confédération évalue régulièrement les progrès du marché financier suisse en matière de compatibilité climatique depuis 2017. Selon son rapport « [Finance durable en Suisse](#), Champs d'action 2022-2025 en vue d'assurer à la place financière une position de leader en matière de développement durable » de décembre 2022, le test climatique est un champ d'action important du Conseil fédéral.

En 2024, le test climatique sera organisé pour la quatrième fois et sera à nouveau coordonné au niveau international. Il crée une transparence comparable entre les différents secteurs financiers et soutient des mesures concrètes en faveur du climat.

Par ce courrier, nous vous invitons à participer au test climatique 2024.

Comme jusqu'à présent, la participation est volontaire, anonyme et gratuite.

Pour participer, vous pouvez vous inscrire sur la [Transition Monitor Platform](#) **à partir du 1er mars et jusqu'au 17 mai 2024**. Pour cela, utilisez le code pour la Suisse **PA2024CH**.

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le test climatique 2024 aux pages suivantes de cette invitation ainsi que sur www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta.

Nous nous réjouissons de votre participation.

Office fédéral de l'environnement
OFEV

Katrin Schneeberger
Directrice

Secrétariat d'État aux questions
financières internationales SFI

Daniela Stoffel
Secrétaire d'État

Copie à : AMAS, ASIP, KGAST, SBA, SSF, SVV, SVVK-ASIR, UBCS

Office fédéral de l'environnement OFEV
Silvia Ruprecht
3003 Berne
Standort: Worblentalstrasse 68, 3063 Ittigen
Tel. +41 58 46 260 30, Fax +41 58 46 299 81
silvia.ruprecht@bafu.admin.ch
<https://www.bafu.admin.ch>



Informations pratiques sur le test climatique PACTA 2024

Priorités du test climatique 2024

Le contenu du cycle de tests 2024 se concentre notamment sur le secteur de l'immobilier et des hypothèques, pour lequel l'OFEV propose également des modèles d'analyse étendus. Il est en outre intéressant de savoir dans quelle mesure les recommandations du Conseil fédéral et des associations sont mises en œuvre, comment les autorégulations en vigueur et annoncées ont déjà été adoptées et comment elles déploient leurs effets au-delà de la branche concernée.

Qu'en retirez-vous ?

- L'OFEV publie un rapport général contenant les données agrégées et anonymisées. Par votre participation, vous soutenez un monitoring pertinent sur les progrès réalisés grâce aux mesures volontaires, aux recommandations et aux autorégulations.
- Chaque établissement financier participant reçoit en outre, avant la publication des résultats globaux, un rapport de test individuel par portefeuille soumis et un rapport agrégé pour l'ensemble de l'établissement financier.
- Pour les portefeuilles immobiliers et hypothécaires soumis, vous recevez, en plus de la comparaison avec l'objectif climatique et la situation des autres participants de votre branche, de nouveaux résultats sur les "émissions du scope 2" provenant de l'électricité et du chauffage à distance, ainsi que les premières conclusions sur les "émissions du scope 3" provenant des matériaux de construction. Autant que possible, les résultats sont harmonisés avec les exigences selon les recommandations de l'ASIP et de l'AMAS ou l'autorégulation. L'approfondissement des mesures climatiques pour les hypothèques dans le questionnaire qualitatif s'inspire également de l'autorégulation SBA et de l'enquête SSF et permet de tirer des enseignements sur les *Best practice*.
- Le rapport de test individuel des portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises contient différents éléments dynamiques ainsi que des comparaisons anonymes avec les autres participants au test. Un résumé statique leur fournit en outre quelques indicateurs pour les [Swiss Climate Scores](#). Les évaluations issues du questionnaire qualitatif complètent les connaissances et présentent les *Best practice*.
- La participation au test est anonyme et gratuite. Après la publication des résultats du test, les modèles étendus seront à nouveau disponibles sur le marché sans licence.

Webinaires, informations détaillées et modèles :

Sur le site <http://www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta>, vous trouverez notamment les informations complémentaires suivantes :

- Vous avez la possibilité de vous inscrire aux **webinaires** suivants. En cliquant sur le lien d'inscription sur le site <http://www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta>, vous trouverez plus d'informations sur le contenu et le déroulement des webinaires.
 - 05.03.2024, 15-17h : PACTA Klimatest 2024 (allemand/anglais)
 - 07.03.2024, 15-17h : PACTA test climatique 2024 (français/anglais)
- Vous trouverez **un briefing détaillé pour les investisseurs** en allemand, français et anglais. Il contient des FAQ, une description détaillée du processus d'inscription, y compris la sécurité des données, ainsi que des informations de fond sur la méthodologie, les données de base, etc.
- Vous trouverez également les **modèles** de données à transmettre :
 - Modèle pour (plusieurs) portefeuilles immobiliers et hypothécaires suisses (FR/DE)
 - Modèle pour (plusieurs) portefeuilles d'actions/d'obligations d'entreprises (y compris les fonds)
 - Liste des questions pour le questionnaire qualitatif (à préparer en PDF, FR/DE/EN).

Méthodologie et protection des données :

- Le test climatique se base comme jusqu'à présent sur le modèle PACTA disponible publiquement (PACTA signifie **P**aris **A**greement **C**apital **T**ransition **A**ssessment).
- L'analyse quantitative des portefeuilles immobiliers et hypothécaires suisses sera effectuée en 2024 par Fahrländer Partner Raumentwicklung (FPRE), qui a développé les extensions du modèle pour le compte de l'OFEV. L'analyse des portefeuilles mondiaux d'actions et d'obligations d'entreprises sera réalisée comme en 2022 par l'organisation indépendante à but non lucratif RMI, qui coordonne également le processus d'enregistrement. RMI et FPRE peuvent signer des accords de confidentialité (non-disclosure agreement NDA) avec vous.
- Un **accord de confidentialité (NDA)** séparé est prévu pour le test des **portefeuilles d'hypothèques**, comme cela a déjà été **utilisé avec succès** lors des séries de tests 2020 et 2022. Vous pouvez également trouver le modèle sur www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta.
- Les informations ainsi saisies seront conservées dans **des dossiers protégés par un mot de passe** et ne seront en aucune façon réutilisées, excepté dans le cas de l'analyse globale anonyme à l'attention de l'OFEV.

Inscription pour participer

- **Pour participer au test climatique PACTA 2024, vous pouvez vous inscrire à partir du 01.03.2024** sur la [Transition Monitor Platform](https://transitionmonitorplatform.com).
- Veuillez-vous inscrire avec **une adresse e-mail par établissement financier**. L'idéal est d'utiliser une adresse e-mail générale de votre établissement. Si vous avez déjà participé au test climatique 2022, vous pouvez utiliser la même adresse e-mail pour participer en 2024. Utilisez le **code pour la Suisse PA2024CH**.
- **L'enregistrement et la transmission des données sont possibles du 01.03.2024 au 17.05.2024 au plus tard.**
- Afin de permettre des déclarations représentatives à l'échelle nationale, nous vous prions de soumettre l'ensemble de votre portefeuille des classes d'actifs concernées et de remplir le questionnaire dans la mesure du possible. Pour les gestionnaires d'actifs (y compris les banques), cela signifie qu'ils doivent soumettre l'ensemble de leur gamme de produits (ou des portefeuilles représentatifs).

Calendrier et résultats

- Après la phase d'analyse, vous devriez recevoir votre rapport d'analyse interactif et confidentiel en octobre/novembre 2024, en même temps que tous les autres participants au test.
- L'OFEV publiera ensuite un rapport général. Les rapports sur les tests climatiques réalisés jusqu'à présent sont disponibles sur www.bafu.admin.ch/climat-et-marche-financier.
- Des ateliers en différentes langues seront ensuite proposés pour discuter des résultats généraux et des options d'action possibles.

Pour toute question :

Vous trouverez de plus amples informations sur www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta.

Pour les questions techniques concernant le test climatique PACTA pour l'immobilier et les hypothèques suisses, veuillez-vous adresser directement à FPRE : pacta2024@fpre.ch. Vous trouverez également plus d'informations sur le modèle PACTA pour les actions et les obligations d'entreprises sur le site <https://pacta.rmi.org>. Pour toute question ou pour la saisie des données, veuillez-vous adresser à RMI : pactacop@rmi.org.

M^{me} Silvia Ruprecht, cheffe de projet Climat et marché financier à l'OFEV, se tient à votre disposition pour tout complément d'information (silvia.ruprecht@bafu.admin.ch, tél. : +41 058 462 60 30).